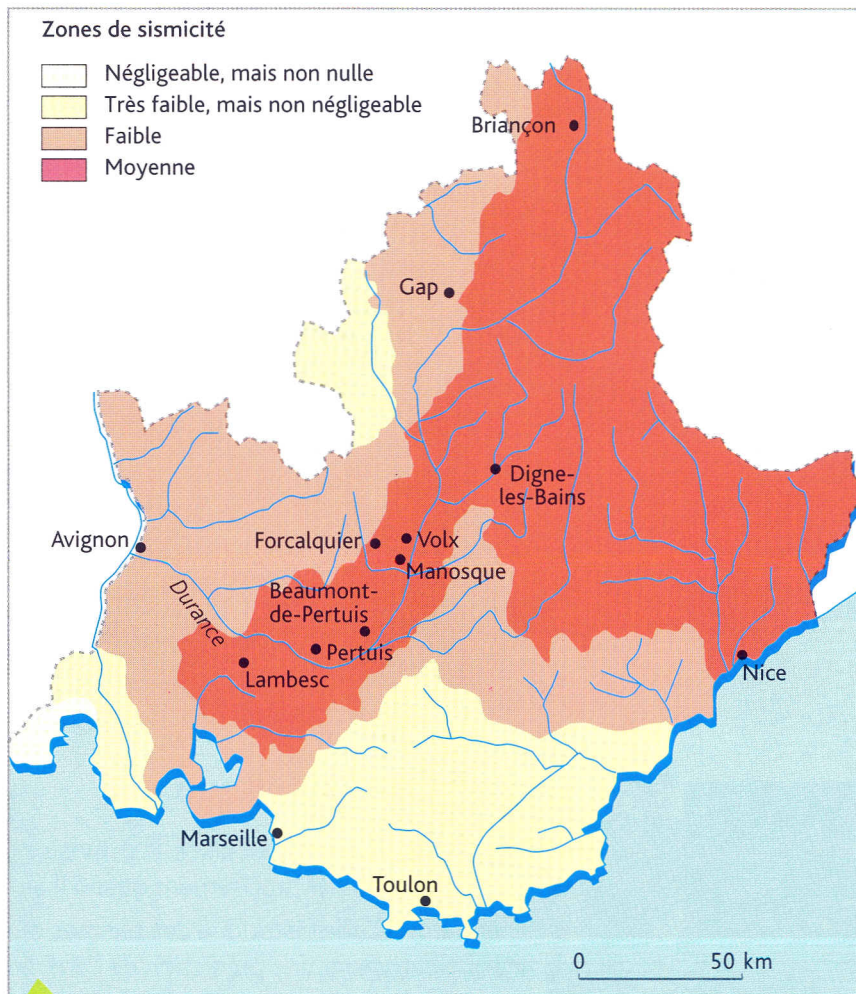


- Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la surveillance accrue des failles a permis la réalisation d'un plan de prévention des risques sismiques (PPR) délimitant les zones les plus exposées aux secousses. Ce plan d'aménagement du territoire, d'information et de secours des populations a pu ainsi être mis en place. Les pompiers reçoivent une formation spécifique à ce type de risque pour les rendre plus efficaces en cas de catastrophe.

- Dans les zones à haut risque sismique, les constructions (école, mairie, salle des fêtes...) doivent être réalisées selon des **normes parasismiques** qui visent à limiter ou éviter l'écroulement des bâtiments lors d'un séisme en utilisant, par exemple, des amortisseurs sous les bâtiments. Malheureusement, ces constructions parasismiques coûtent en moyenne 10 % plus cher qu'une construction classique.

- Des affiches informent les populations sur les consignes de sécurité à respecter. Des exercices sont organisés dans les établissements scolaires.



**a** Le plan de prévention des risques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Les réflexes qui sauvent

PENDANT	APRÈS
 Abritez-vous sous un meuble solide	 Coupez l'électricité et le gaz
 Éloignez-vous des bâtiments	 Évacuez le bâtiment
 Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre	 N'allez pas chercher vos enfants à l'école: l'école s'occupe d'eux

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

**b** Consignes de sécurité.



**c** Exercice de prévention sismique au collège de Lambesc.